



**Sainte-Martine**

Entre terres et rivières

---

# AVIS PUBLIC

---

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-471

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 novembre 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :


**Numéro : 2024-471**

**Objet : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 relatif à l'alignement des bâtiments**

Ce règlement est entré en vigueur le 28 novembre 2024, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 4 décembre 2024



Daniel LeBlanc  
Directeur général  
Greffier-trésorier

